

NOUVELLE-FRANCE

REVUE BI-MENSUELLE

Directeur : M. JACQUES AUGER

Volume I

1er Aout 1881

Numero 1

ACADEMIE CANADIENNE.

Depuis qu'un grand journal de cette ville a annoncé que le marquis de Lorne avait songé à la fondation d'une Académie, à l'instar de l'illustre compagnie qui a nom l'Académie française, la presse, les écrivains les plus autorisés, ont su gré au gouverneur-général, poète lui-même et ami des lettres, d'essayer de doter le pays d'une institution destinée à rendre aux sciences et à la littérature les plus grands services.

Il ne faut pourtant pas se borner à louer le projet et à en souhaiter la réalisation. Il faut aussi chercher en quoi il est réalisable et ne pas se complaire dans un optimisme par trop exagéré.

Pour notre part, nous n'oserons pas affirmer qu'une pareille institution, toute pleine de promesses qu'elle nous paraisse, nait d'un besoin impérieux de concentration, ou, si on l'aime mieux, de centralisation littéraire et scientifique. Ce serait, en tout cas, méconnaître le progrès qui se fait depuis longtemps dans le domaine des lettres surtout; progrès lent si l'on veut, mais qui suffit à attester qu'il peut encore se passer d'une consécration officielle et que, s'il l'obtenait, elle ne pourrait lui donner une impulsion considérable.

Nous croyons donc, tout en approuvant le projet, — nous en admettons sans peine les côtés séduisants, — qu'il convient de tenir grand compte du milieu tout exceptionnel dans lequel on en essaiera l'exécution.

La plupart des journaux qui ont applaudi à l'idée du gouverneur-général, n'ont fait, selon nous, qu'effleurer la question de cet établissement d'Académie. Était-ce

prudence de leur part, ou fatigue? nous ne le savons guère: mais on peut toujours se demander si la presse est tellement absorbée par la politique et le soin de grandir ou de démolir certaines personnalités, qu'une idée comme celle-là ne la trouve pas prête.

Quoiqu'il en soit, on a parlé de la Confédération du Canada pour essayer de prouver qu'une Académie en découlait nécessairement: les institutions politiques ayant rapproché les nationalités pour une œuvre commune de progrès et de concorde, on s'est dit qu'une Académie, Athénée ou Institut, le nom n'importe, qu'une institution comme celle que l'on voudrait créer, serait le couronnement de l'édifice. On oublie que les soudures des éléments dont se compose la Confédération n'ont encore subi aucune épreuve sérieuse. Le fait est, que tout notre système politique est un miracle permanent d'équilibre entre les ambitions, légitimes ou non, les intérêts provinciaux et les nationalités anglaise et française. C'est la *perche à équilibre* appliquée au gouvernement d'un peuple qui a deux langues, deux histoires, des traditions opposées, et dont les aspirations nationales sont ou ne peut plus confuses.

Cette invocation de notre système de gouvernement, à propos du projet, implique contradiction, puisque l'on commence déjà à se demander quelle place serait faite à la nationalité canadienne-française dans la nouvelle Académie. Il y a là une préoccupation d'équilibre qui n'échappe à personne; préoccupation qui se conçoit aisément quand il n'y a qu'à faire, dans une institution de cet ordre, la part des lettres et des autres branches des connaissances humaines. Mais ici la difficulté est toute autre; elle est dans les langues que parlent des nationalités qui repoussent toute absorption l'une par l'autre, sous